

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
LOIR-LUCE-BERCE

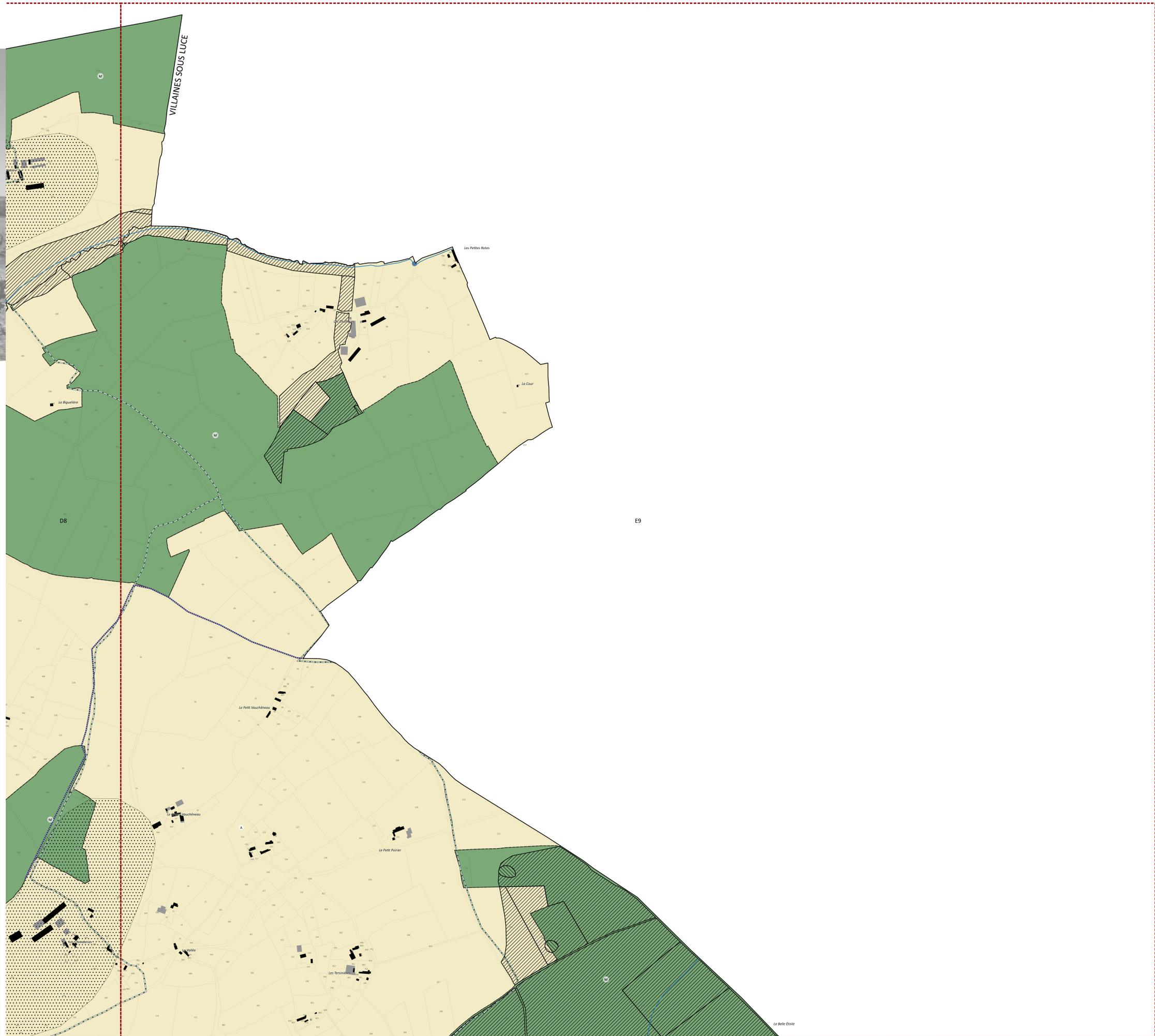
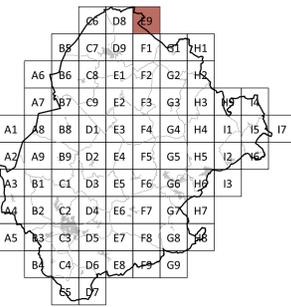
Date d'arrêt

13 janvier 2020

Pièce du PLU

Plan E9

4.2.1.b



E9

- ZONES URBAINES (U)**
- Uaa : Centre ancien de Montval-sur-Loir et La Chartre-sur-le-Loir
 - Uab : Centres anciens des autres communes
 - Ub : Faubourgs de Montval-sur-Loir et la Chartre-sur-le-Loir
 - Uc : Extensions urbaines, généralement de type pavillonnaire
 - Ue : Zones urbaines à vocation équipement
 - Uz : Zones urbaines à vocation économique
 - Up : Grands ensembles bâtis patrimoniaux
 - Ug : Zone urbaine à destination des gens du voyage
- ZONES A URBANISER (AU)**
- Auh : Zones à urbaniser à vocation principale habitat
 - Auz : Zones à urbaniser à vocation principale économie
 - Aue : Zones à urbaniser à vocation principale équipement
 - 2Auh : Zone à urbaniser à long terme
- ZONES AGRICOLES (A)**
- A : Zone Agricole
 - Av : Secteurs à fort potentiel de production viticole plantés ou non
- ZONES NATURELLES ET FORESTIERES (N)**
- N : Zone Naturelle et forestière
 - Nf : Espaces naturels boisés
 - Nv : Secteurs de vallées
 - Nxl : Sites accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques
- SECTEURS DE TAILLE ET DE CAPACITE D'ACCUEIL LIMITEES (STECAL)**
- Nxh : Hameaux à vocation dominante d'habitat (STECAL)
 - Nxg : Espaces d'accueil pour les gens du voyage (STECAL)
 - Nxs : Sites accueillant des équipements d'intérêt collectif et services publics (STECAL)
 - Nxl1 : Emprises constructibles des sites accueillant des activités de loisirs et/ou touristiques (STECAL)
 - Nxz : Activités économiques isolées (STECAL)
- PRESCRIPTIONS GRAPHIQUES**
- Emplacements réservés
 - Secteurs protégés en raison de la richesse du sol ou du sous-sol
 - Risques mouvements de terrain (source : DDT, Atlas1990-2006)
 - Secteur de projet en attente d'un projet d'aménagement global
- Les prescriptions relatives à la Trame Verte et Bleue
- Relevé des zones humides**
- Zone humide : zone humide de l'inventaire vérifiée sur le terrain par la réalisation de sondages pédologiques ou d'étude de la végétation
 - Zone non humide : plan d'eau et mare
 - Zone non prospectée : zone humide potentielle mais non vérifiée sur le terrain en raison d'un défaut d'accès
 - Réseau hydrographique (source : BDTOPO)
 - Les milieux isolés ayant un intérêt écologique ou paysager (mares et sources)
 - Espaces Boisés Classés (EBC)
 - Secteurs de haies et bois à préserver
 - Haies à préserver (linéaire)
 - Arbres isolés à préserver
- Les prescriptions relatives au patrimoine
- Changements de destination
- Éléments ou constructions d'intérêt patrimonial ou architectural à protéger
 - Éléments ou constructions d'intérêt patrimonial ou architectural à protéger
- Les voies et chemins à conserver, à modifier ou à créer
- Chemins locaux d'intérêt
 - Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDI PR)
 - Sentiers de randonnée Vallée-du-Loir
- AUTRES ELEMENTS**
- Secteurs faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
 - Limites communales
 - Bâtiments cadastrés
 - Bâtiments en dur
 - Bâtiments légers
 - Cimetière